



Cyclotourisme AUBENAS-VALS



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2015

Lieu : Amphithéâtre du Lycée Agricole Olivier de Serre à Aubenas à 17heures30

Personnalités présentes :

Mme Sabine Buis députée, représentant Mr Saulignac président du Conseil Départemental et M. Féroussier vice-président chargé des sports ;
Mr Gilles Jalade, délégué au sport de la mairie d'Aubenas ;
Mr Vincent Mounier, représentant la municipalité de Vals ;
Mr Jean-Marie Robert, Président Délégué du Comité Départemental 07 FFCT.

Excusés : Mr Constant maire d'Aubenas ; Mr Flory, maire de Vals, Mr Etienne, adjoint au sport de Vals ; Mr Saulignac, président du Conseil départemental de l'Ardèche ; Mr Méheust, président du Comité Départemental FFCT de l'Ardèche ; Mr Pasquet, directeur DDCSPP de l'Ardèche.

Vérification du quorum :

Calcul du quorum : 246 votants (licenciés de plus de 16 ans) / 2 +1 = 124

90 membres votants présents et 34 pouvoirs, soit 124 voix, le quorum est atteint. Les présidents déclarent l'Assemblée Générale ouverte à 18heures05.

Rapport moral des présidents :

A regarder autour de nous, au sein de notre fédération, notre club, le CTAV, présente certaines caractéristiques hors des normes fédérales. En effet, la moyenne d'âge de nos adhérents adultes est de 10 ans inférieure à celle de l'ensemble des licenciés de la FFCT, le pourcentage de vététistes, majoritaire chez nous, est nettement supérieur à la moyenne nationale et les féminines représentent le tiers de notre effectif soit deux fois celui des féminines de l'ensemble de la FFCT ! Sommes-nous des exceptions ? Probablement pas. Mais cela signifie que les actions menées depuis de nombreuses années par les dirigeants successifs ont fait se développer nos différentes sections, en particulier, l'école VTT, la section féminine VTT et maintenant la section route découverte, avec la qualité de l'accueil naturellement réservé aux nouveaux adhérents ont créé une dynamique pour en faire le club de la diversité. Si nous pouvons nous féliciter de présenter des adhérents de toute génération, de 7 à 80 ans dont près d'un tiers de jeunes et autant de féminines, c'est grâce à nos qualités d'accueil rendues possibles par tous les bénévoles qui encadrent accueillent, ou accompagnent nos différentes sections. Cela est une grande satisfaction et une grande fierté que nous pouvons afficher sans complexes.

Toutefois nous avons pour mission de conserver cette dynamique et cette diversité, et pour cela, le renouvellement périodique des équipes de dirigeants et d'encadrants est absolument nécessaire.

Depuis l'élection d'un nouveau comité directeur, voici maintenant 4 ans, très peu de changements sont intervenus dans la composition du bureau dont certains membres cumulent leur poste avec d'autres fonctions à responsabilité, notamment à l'école VTT. Nous lançons donc un appel dès à présent à tous pour trouver les éléments qui pourront épauler ou remplacer vos secrétaires, trésoriers et présidents et assurer un renouvellement en douceur le moment venu.

Accueillants et généreux, au CTAV vous l'êtes tous, et parmi vous se trouvent ceux et celles qui permettront à notre club de continuer à prospérer afin que chacun puisse toujours partager ce plaisir commun du cyclotourisme. Nous comptons sur vous tous.

Merci de votre attention.

Les co-présidents Michel MOULIN et Michel CHAMBONNET



Cyclotourisme AUBENAS-VALS



Rapport d'activité :

Effectifs :

Au 4 novembre 2016 : 393 licenciés.

239 adultes (159 hommes et 80 féminines).

10 jeunes de moins de 25 ans (dont 2 féminines)

144 enfants à l'école VTT (107 garçons et 37 filles)

Par discipline : 249 vététistes, 90 routiers, 54 qui pratiquent les deux.

Cette année encore, le CTAV est le premier club FFCT de France en nombre de licenciés.

L'école VTT du CTAV est également la plus importante de la fédération.

Activité du comité directeur :

10 réunions avec une participation moyenne de 15 licenciés.

Les diverses commissions se sont également réunies.

Organisations de l'année :

1^{re} sortie dominicale route : le dimanche 6 mars petit déjeuner en commun route et VTT à Roqua puis apéritif au retour. Participation d'une centaine de licenciés.

Du 5 au 8 mai : Week-End club à Chorges (05).

Les 14 et 15 mai : La Valsloppet, avec 451 participants, dont 18 féminines.

Dimanche 26 juin : la traditionnelle « Fiesta » annuelle, toujours chez Ariane et Michel Delaygue, avec une centaine de convives.

Dimanche 7 août : Rando des vigneron à Ruoms : 337 participants, dont 182 routiers et 155 vététistes.

Samedi 3 septembre : participation d'un stand CTAV au salon des associations de Vals.

Samedi 10 septembre : participation d'un stand CTAV au salon des sports de la ville d'Aubenas à l'espace Lienhart.

Dimanche 18 septembre : les randos de Béthanie, 11^{ème} édition. 280 participants dont 153 vététistes et 127 routiers.

Dimanche 25 septembre participation aux virades de l'espoir au départ de Vals. Une cinquantaine de participants, routiers et vététistes, avec 8 membres du groupe « découverte ».

Dimanche 2 octobre : deuxième organisation de « Pédalons pour Alzheimer » à Ailhon. 136 participants, dont 92 vététistes et 44 routiers. Randonnée organisée au profit de l'association « France Alzheimer ».

Les 8 & 9 octobre : Week-end club à Murs (84), 13 participants dont 4 vététistes.

Groupe Découverte :

Le succès du groupe s'amplifie, avec une quinzaine de participants réguliers. Les sorties sont organisées les samedi après-midi, avec de nouveaux adhérent(e)s depuis l'automne, qui apprécient les conditions de l'activité et l'accueil dans le club.



Cyclotourisme AUBENAS-VALS



Commission route :

Sorties du dimanche matin : 28 sorties avec une dizaine de participants en moyenne

Sorties en semaine les lundi, mercredi et vendredi : 20 participants en moyenne.

Sorties à la journée : 9 sorties programmées, 7 réalisées. Une moyenne de 15 participants par sortie.

Randonnées dans les clubs voisins :

6 participants aux 4 rivières (Labeaume),

14 à la randonnée du Cheylard,

8 à la Charlemagne à Joyeuse

10 à la Donna Vierna à Bourg Saint Andéol.

Liste non exhaustive...

Commission VTT :

Toujours 2 groupes : lièvres et tortues.

Des sorties les dimanche matin, avec une moyenne de 10 participants.

Groupe VTT au féminin :

8^{ème} année de fonctionnement. 40 filles, dont 6 nouvelles, inscrites avec des sorties un dimanche sur deux.

Au programme de la saison écoulée :

Un stage de maniabilité au camping le Pastural chez Patrick Mazon.

L'organisation du repas au Ron des Fades, à l'occasion de la Valsloppet.

Séjour au Mas de la Barque les 2 et 3 juillet avec une trentaine de participantes.

L'Ecole VTT :

Groupes du mercredi : 77 enfants inscrits dont 22 filles.

Groupes du samedi : 36 enfants inscrits dont 7 filles.

Un total de 40 éducateurs.

Organisation d'un stage de maniabilité, une sortie à la journée au départ de Mézilhac, et un week-end de fin de saison au camping le Roubreau à Joannas.

Rapport financier :

Les trésoriers ont veillé à ce que chaque dépense soit faite dans l'intérêt du club et ont veillé à conserver une pièce justificative à l'appui de chaque dépense.

1/ COMPTE DE RESULTAT

A/ PRODUITS :

Les organisations et les ventes de la saison 2015/2016 ont généré des recettes d'un montant total de **49.355,81€** dont le détail est le suivant :

Randonnée des vigneronns ardéchois : 781 €

Séjours école VTT : 1 807 €

Séjours adultes : 5 375,80 €

Séjour filles : 1546,60 €

Valsloppet : 34 512 €

Maillots (adultes et école) : 5 675 €

Petit materiel : 58,41 €

Les subventions pour un montant total de 11629 € se décomposent de la façon suivante :

ETAT : 5 312 € CNDS (dont 2.600 € CNDS 2015) + PLJ

Communes : 1450 €

Subvention conseil général : 1 697 €

FFCT+CODEP : 660 €

Partenaires privés : soutien en nature du CENTRE LECLERC en la personne de Daniel THOMAS, des EAUX MINERALES DE VALS, des ETABLISSEMENTS SABATON, des VIGNERONS ARDECHOIS, des salaisons DEBROAS, MELVITA.

Les licences ont représenté la somme de 2 687,70 € soit la différence entre la vente des licences et le reversement à la FFCT.

Les intérêts du livret bancaire ont rapporté le somme de 49,58 €.

Le total des recettes de la saison 2015/2016 est donc de 6 372,09 €.

B/ CHARGES :

Les achats d'un montant total de 27068,47 € se décomposent en :

Gaz : 88.80 €

Matériel : 540.99 €

Fournitures de bureau : 1 019.08 €

Fournitures diverses: 925.36 €

Carburant : 224.47 €

Ravitaillement randonnées : 672.66 €

Ravitaillement école VTT (goûters) : 1 418.81 €

Ravitaillement VALSLOPPET : 12 785.06 €.

Maillots : 9 393.24 €

Les services externes et autres services externes d'un montant respectif de 6399.99 € et 16906.65 € se décomposent de la façon suivante :

Sous traitance : 847.54 €
Locations : 3 134.90 €
Primes d'assurances : 336.55 €
Documentation : 36 €
Formation : 2 045 € (école VTT+PSC1)
Publicité : 49.20 €
Cadeaux : 2 011.27 €
Dons : 150 €
Frais de déplacement : 176.12 €
Frais d'hébergement séjours jeunes : 1 380 €
Frais d'hébergement séjours adultes : 7 638.90 €
Frais d'hébergement filles : 1 350.10 €
Réceptions : 3 332.30 €
Timbres : 228.78 €
Téléphone,internet : 529.78 €
Services bancaires : 15.20 €
Cotisations : 45.00 €

Le total des dépenses de la saison 2015/2016 est donc de 50 375.11 €.

Les comptes de la saison 2015/2016 font donc apparaître un bénéfice de 13 346.98 € contre un déficit de 1 374.13 € à la fin de la saison précédent.

2/ SITUATION FINANCIERE

La trésorerie s'établit à **43 032.60 €**

La situation financière du CTAV reste donc saine.

Rapport du contrôleur aux comptes :

A l'issue de nos contrôles, nous sommes en mesure d'affirmer que les comptes qui vous ont été présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice 2015/2016.

Nous recommandons que les pièces justificatives conservées à l'appui des dépenses soient systématiquement remises aux trésoriers par les personnes les ayant reçues.

Nous conseillons donc à l'assemblée générale de les adopter sans réserve et proposons que quitus soit donné aux trésoriers.

Nicolas GALIFI

Les différents rapports sont mis au vote à main levée, et tous adoptés à l'unanimité.

Election du Comité Directeur :

Comme le prévoient les statuts, le renouvellement du Comité Directeur se fait annuellement pour le tiers de ses membres.

7 membres du bureau sont donc renouvelables. Il s'agit de : Cédric Abrinès, Marc Arnaud, Michel Audibert, Sandrine Bacconnier, Joël Belin, Philippe Courbis, Daniel Percio

Parmi les membres sortants, se représentent : Cédric Abrinès, Marc Arnaud, Michel Audibert, Sandrine Bacconnier, Joël Belin, et Philippe Courbis.

(Daniel Percio qui n'a pas souhaité se représenter au comité directeur mais qui poursuit son activité au sein de l'école VTT, est remercié chaleureusement par les dirigeants pour son action passée au sein du comité et pour tout ce qu'il apporte régulièrement chaque semaine au fonctionnement de l'école VTT)

4 nouvelles candidatures ont été portées à la connaissance de l'Assemblée : Sébastien Aulagner, Loïc Doux, Adeline Galifi, et Bernard Pommel.

Le comité directeur ayant été déficitaire en candidats les 2 années précédentes, 10 postes restent à pourvoir au sein du comité directeur.

Les 10 candidats sont donc élus à l'unanimité

L'attribution des fonctions des membres du bureau se fera par vote du Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

Perspectives et organisations pour la prochaine saison:

Dimanche 5 mars : ouverture saison route avec le petit-déjeuner (et la sangria !)

Dimanche 7 mai : Ecole VTT descente du mont Ventoux

Du 3 au 5 juin : Week-End club à Vaison la Romaine

10 et 11 juin : séjour de fin d'année de l'école VTT

Samedi 24 ou dimanche 25 juin : Fiesta

Du 1^{er} au 3 juillet : séjour VTT section féminine à La Chapelle en Vercors

Dimanche 6 août : Randonnée des vigneron à Ruoms

Dimanche 17 septembre : Randonnées de Béthanie à Chassiers

Dimanche 24 septembre : Virades de l'espoir à Vals

Parole donnée à l'Assemblée :

Anne-Marie pour le week-end club 2017 :

Le week-end club aura lieu les 2, 4 et 5 juin (week-end de Pentecôte du samedi au lundi inclus) à Vaison-la-Romaine au village vacances « Escapade vacances ». Possibilité d'arriver le vendredi soir et départ le mardi matin pour ceux qui le souhaitent.

Seuls les licenciés pourront bénéficier de l'inscription club, si des accompagnateurs non licenciés souhaitent participer, ils devront s'inscrire individuellement.

L'appel pour l'inscription avec acompte sera fait prochainement.



Cyclotourisme AUBENAS-VALS



Nathalie Pereyron :

Nathalie remercie le club et ses dirigeants car c'est le club qui permet de bénéficier de formations de groupe offerte aux encadrants de l'école, formation très profitable aussi à titre individuel ; c'est aussi grâce au club que cette activité de loisirs est possible pour plus de 100 enfants chaque semaine.

André Vielfaure :

Dédé rappelle que Jacqueline Bonnaud est présente tous les mercredis pour assurer le goûter de l'école VTT. « Mamy Jackie » est un rouage indispensable au fonctionnement de l'école et mérite des remerciements tout particuliers.

Prise de parole des personnalités :

Jean Marie Robert nous fait part de sa déception de ne pas avoir été suivi par la FFCT dans sa demande de reconnaissance pour le CTAV à l'AG fédérale de 2015, pour le club le plus important de France !

Gilles.Jalade rappelle le prochain trophée des sports qui se déroulera le vendredi 9 décembre à l'espace Lienhardt, et met l'accent sur cette assemblée générale de haute tenue qui montre le dynamisme et l'excellente ambiance dans les nombreuses activités du CTAV.

Vincent Mounier, qui assiste pour la première fois à une A.G. du club, note que les statistiques sur les effectifs méritent d'être rappelées dans le bulletin municipal de Vals les Bains ainsi que la photo du groupe école VTT.

Sabine Buis compare le CTAV à une micro-société, exemple même d'une entente et d'une fusion parfaites, mêlant toutes les classes d'âges et permettant l'intégration de la population dans de multiples activités, avec un accueil des plus chaleureux. En conclusion, un club où on se sent bien, la forte participation à cette AG en étant la preuve.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, les présidents clôturent l'Assemblée Générale, et invitent tous les participants à l'apéritif dînatoire offert par le club.